

Application du modèle pour les gros consommateurs

Déclaration de la procédure choisie

Ce formulaire peut être téléchargé depuis notre site Internet à l'adresse www.be.ch/grosconsommateurs -> Informations -> Formulaires. Ce lien donne également accès à des informations supplémentaires.

1. Coordonnées

Entreprise

Entreprise :

Rue, n° :

Case postale :

NPA, lieu :

Personne à contacter

Nom, prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :



2. Choix de la variante la plus appropriée

Nous choisissons la variante suivante (veuillez cocher/compléter ce qui convient) :

Convention d'objectifs universelle COU

D'ici au 31 décembre 2016, nous concluons une COU avec l'organisation suivante :

Agence Cleantech Suisse (act)

Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC)

Nous disposons déjà d'une COU valable, conclue avec :

act

AEnEC

Convention d'objectifs cantonale COC

Nous concluons d'ici au 31 décembre 2016 une COC avec l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne.

Conseiller énergétique (si connu) :

Analyse de la consommation d'énergie ACE

Nous concluons d'ici au 31 décembre 2016 une ACE avec l'Office de la coordination environnementale et de l'énergie du canton de Berne.

Conseiller énergétique (si connu) :

Nous sollicitons une prolongation de délai pour la remise du formulaire

Prolongation du délai
jusqu'au :

Motif(s) :

3. Confirmation

Lieu, date

Signature

Veillez renvoyer ce formulaire au 30 septembre 2015, par courrier postal ou électronique, à :

Office de la coordination environnementale et de l'énergie
Christian Glauser
Reiterstrasse 11
3011 Berne

christian.glauser@bve.be.ch

Avec Adobe Reader :

M. Christian Glauser, chef de projet Approvisionnement en énergie, se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement (christian.glauser@bve.be.ch ou 031 633 36 55).

Nous vous recommandons de planifier et de mettre en œuvre aussi vite que possible les prochaines étapes pour conclure une convention d'objectifs ou une analyse de la consommation d'énergie.

Berne, mai 2015